Fiche action N° 5 : Risque chimique

Axe	Axe 3 : Actions de prévention		
Personne(s) référente(s)	Charlotte SERRES, Dr Michèle FONS, Muriel BESSE		
Date de début		**Date de fin**	

Contexte et enjeux

2 salariés sur 3 dans le BTP,1 sur 2 dans l'industrie et 1 sur 3 dans le tertiaire sont exposés à au moins un produit chimique.

Ces produits chimiques peuvent comporter des risques pour la santé (toxicité, irritabilité, CMR), la sécurité (incendie, explosion), et l'environnement (pollution).

Le code du travail précise que l'évaluation des risques professionnels et notamment les risques chimiques relèvent de la responsabilité de l'employeur (art L.4121-63 du code de travail).

Ce risque est souvent sous-estimé, voir méconnu des employeurs et des salariés.
Notre secteur d'activité comprend beaucoup de petites et moyennes entreprises qui n'ont pas au sein de leur structure de CSE, ni de préventeur et qui de fait manquent d'informations et tardent à mettre en place les procédures réglementaires.
Il y a une grande nécessité à informer et accompagner les employeurs et les salariés dans cette démarche**.**

Objectif(s)

Sensibiliser les employeurs au risque chimique et prévenir le risque chimique.

Plan d'action en 2 phases :

- Evaluation des besoins
- Information/Sensibilisation

Descriptif synthétique du plan d'action

- **Phase 1 : évaluation des besoins**

a. Pour les entreprises/employeurs

-Prise de contact avec les entreprises, proposition d'accompagnement – *Prise de contact avec l'employeur*

-Envoi d'un courrier à l'ensemble des employeurs ciblés : *Courrier type action « Risque chimique »*

-Rappel systématique lors d'intervention au sein d'une entreprise (FE, étude de poste, interventions diverses) de la possibilité d'un risque chimique sur l'entreprise, de la nécessité de son évaluation, et de la possibilité d'un accompagnement par le service pour cette analyse.

b. Pour les salariés

-Lors des entretiens en visites médicales et lors des visites sur site, questionnement sur leurs connaissances.

- **Phase 2 : information et sensibilisation**

a. Pour les entreprises/employeurs

-Lors des visites en entreprise et /ou suite à la demande de l'employeur, 2 propositions :

Analyse des FDS :

Demander à l'entreprise de nous fournir les FDS

Aide à la mise en place de l'évaluation du risque chimique :

Information générale, déplacement systématique en entreprise pour :

- Demander à l'entreprise de nous fournir les FDS
- repérer les produits et répertorier leurs dangers dans un inventaire
- analyser leur mise en œuvre pour évaluer les conditions d'exposition
- hiérarchiser les risques par priorités d'action
- élaborer un plan d'action
- Rappel veille réglementaire

- Message régulier sur le risque chimique 1 à 2/an auprès des employeurs.

- Relance des entreprises à risque tous les ans si le risque est jugé insuffisamment évalué et que l'entreprise ne nous a pas sollicité pour une intervention.

- Thématique dans nos locaux ou en entreprise, réunion d'information à l'attention des employeurs.

b. Pour les salariés.

- Sensibilisations à l'attention des salariés après étude des besoins avec l'employeur.

- Fournir un document d'information sur les risques chimiques et sur la conduite à tenir en cas d'exposition lors des entretiens individuels : support à définir (dépliant, plaquette…)

c. Pour les médecins, IDEST et pôle technique.

- Bilan trimestriel avec le pôle technique.
- Partage des informations et des actualités en chimie par le pôle technique, les IDEST et les médecins.

Cible de l'action

Définir des secteurs de sensibilisation prioritaires ou utiliser l'export Medtra concernant les CMR.

Acteurs / Partenaires / Moyens matériels

Acteurs :

Médecins	☒	Assistantes médicales	☐	IDEST	☒
IPRP - ATST	☒	Responsable administrative	☐	Direction	☐
Psychologue du travail	☐	Ergonome	☐		

Partenaires :

CARSAT	☒	DIRECCTE	☐	OPPBTP	☒
ARACT	☐	CAP EMPLOI	☐	Autre	☒

Précisez : INRS, SSTI Pays de Loire

Moyens matériels :

- Campagne d'affichage avec les documents de l'INRS (affiches, flyers…)
- Créer des supports format numérique : PowerPoint, E-learning, site internet, page Facebook…
- Logiciel INRS d'analyse des FDS : SEIRICH
- Logiciel développé par les SSTI du pays de Loire d'analyse des FDS : COLIBRISK

Indicateurs de réalisation

En terme quantitatifs :

- Nombre d'intervention pour l'aide à l'évaluation du risque chimique (interventions en entreprise et les sensibilisations)

En terme qualitatif :

- Questionnaire de satisfaction (faire le point 6 mois après l'action)
- Si mise en place d'un e-learning, vérification des résultats du test final.

Calendrier prévisionnel

Année 2020 : Création des supports
Année 2021 : Lancement de la campagne auprès des adhérents
Année 2022 à 2025 :

- Bilan sur les interventions pour voir les améliorations possibles et enrichir l'action,
- Suivi et adaptation,
- Maintien et relance de l'action auprès des entreprises.

Acteurs engagés

Médecins, IPRP, Infirmière et l'ensemble du service pluridisciplinaire selon les protocoles qui seront mis en place.